

Soutenance de Projet

Dans le cadre du Diplôme National du Brevet, chaque élève de 3^{ème} devra passer une épreuve orale. Cette épreuve, appelée Soutenance de Projet, sera organisée, dans l'enceinte du Collège François d'Assise, le **mercredi 27 mai 2020**. Une convocation officielle sera fournie et devra être présentée le jour de l'épreuve avec la **carte d'identité**.

Les principales caractéristiques de cette épreuve :

C'est l'une des épreuves **obligatoires** de l'examen du Diplôme National du Brevet. Elle est notée sur 100 points (Maîtrise de l'expression orale sur 50 points - Maîtrise du sujet présenté sur 50 points), les épreuves écrites sont notées sur 300 points pour rappel.

Cette épreuve orale est **une soutenance** : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, **mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises** grâce à ce projet. Il devra également formuler un avis personnel sur le sujet et sur sa démarche. Une grille d'évaluation sera fournie aux élèves sur les critères d'évaluation (sur le site du collège).

Les élèves peuvent présenter cette épreuve seul ou à deux (attention le temps de présentation est alors différent).

Elle se présente sous la forme d'un entretien oral avec un jury constitué de deux enseignants du Collège. L'oral se déroule en deux temps : une soutenance de projet suivi d'un entretien avec le jury.

Les choix du Collège François d'Assise :

• Extrait du texte officiel : « **L'épreuve orale de soutenance d'un projet** permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a mené au cours des **enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4** ou dans le cadre de l'un des **parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours santé, parcours d'éducation artistique et culturelle)** qu'il a suivis. »

• Une présentation de cette épreuve a été faite en classe prenant appui sur les documents présents sur le site dans l'onglet « EPI et oral du DNB ». Il est important que chaque élève comprenne que ce n'est pas un exposé qui est attendu mais bien une démarche de projet. Les élèves doivent tenir un carnet de bord (évalué) pour leur suivi de projet.

• Il semble indispensable de préparer un diaporama pour valoriser la présentation le jour de l'oral (il faut se munir d'une clé USB et penser à faire une double sauvegarde).

• Un adulte référent (enseignant ou vie scolaire) est attribué à chaque groupe : le rôle de cet adulte référent est de conseiller le ou les élèves du groupe et de faire passer un oral blanc. **C'est aux élèves de solliciter l'adulte référent** et non le contraire.

Le calendrier :

Jeudi 19 décembre : Choix de passage seul ou en binôme en précisant le sujet d'étude

Jeudi 9 janvier : Attribution des adultes référents

Vendredi 14 février : Validation de la problématique choisie par l'adulte référent

Mercredi 27 mai : Epreuve orale « soutenance de projet » entre 8h30 et 12h